



La détresse au cœur de l'abondance

Philip Alston

Tout au long de l'histoire, l'homme a été hanté par la peur de se trouver sans abri. Siècle après siècle, les catastrophes – d'origine naturelle ou humaine – ont laissé quantité d'hommes, de femmes et d'enfants sans toit. On pourrait s'imaginer que la perte du foyer a obligatoirement pour origine un désastre spécifique, une guerre par exemple, ou une famine. C'est pourtant une réalité aujourd'hui dans certains des pays les plus riches du monde.

Aujourd'hui, dans le monde industrialisé, nombreux sont ceux qui ce soir, comme hier et comme demain, ne savent où dormir. Par dizaines, centaines ou milliers, ils errent dans les rues des grandes villes prospères, souvent un bébé sur les bras, à la recherche de chaleur, de sécurité, de stabilité, de plus en plus difficiles à trouver.

Différentes études font apparaître toute l'ampleur de ce drame. On estime par exemple que dans les 15 pays de l'Union européenne, environ trois millions de personnes sont sans domicile fixe (SDF). L'Allemagne n'a pas fait de recensement officiel, mais selon une organisation non gouverne-

mentale, il y aurait dans ce pays plus de 850 000 sans-abri, dont un tiers sont des immigrants.

Le problème ne se limite pas à l'Union européenne. Aux Etats-Unis, toutes les nuits 750 000 personnes sont sans abri ; à Toronto, la plus grande ville du Canada, les hébergements d'urgence ont accueilli chaque nuit à la fin de l'année passée environ 6500 sans-logis, soit deux tiers de plus qu'en 1996.

Parce qu'elles sont dans l'ensemble plus pauvres que les hommes, les femmes risquent davantage de se retrouver à la rue. Les perspectives sont particulièrement sombres pour les femmes seules, les chefs de famille ou celles qui essaient désespérément d'échapper à la violence et aux mau-

vais traitements dans leur foyer. On estime par exemple qu'au Royaume-Uni, près de la moitié des femmes qui travaillent ne gagnent pas suffisamment pour pouvoir louer ne serait-ce qu'un studio. Aux Etats-Unis, une famille sur trois environ a pour chef une femme, mais la proportion passe à une sur deux dans les classes pauvres.

Selon une enquête menée dans 11 villes des Etats-Unis, il faudrait gagner 10,73 dollars, soit plus de deux fois le salaire horaire minimum – actuellement de 5,15 dollars – pour pouvoir acquitter le loyer d'un appartement de deux pièces. Or la grande majorité des petits emplois rémunérés au barème minimal sont précé-
sément tenus par des femmes.

On possède peu de statistiques sur les SDF, qui souvent ne sont pas pris en compte lors des recensements, mais beaucoup de ceux que l'on a repérés sont des enfants, parfois très jeunes. En 1996 aux Etats-Unis, 5,5 millions d'enfants vivaient dans la pauvreté, et on peut raisonnablement penser qu'un bon nombre se trouvaient à la rue.

En Allemagne, les enfants et les adolescents représentaient un tiers des sans-logis; au Royaume-Uni, on a évalué à près de 250 000 le nombre des jeunes de 16 à 24 ans qui auraient perdu leur foyer durant la seule année 1995. En Australie, on estime qu'il y aurait à tout moment 21 000 jeunes de 12 à 18 ans sans abri.

Dans beaucoup de pays industrialisés, le nombre de familles monoparentales – et surtout des familles ayant pour chef la mère – a augmenté au cours des 20 dernières années; une importante proportion d'entre elles vit au-dessous du seuil

de pauvreté, notamment en Australie, au Canada et aux Etats-Unis.

Selon l'article 27 de la *Convention relative aux droits de l'enfant*, «les Etats parties reconnaissent le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social.» Pour la plupart des sans-abri, ces mots sont vides de sens.

Les jeunes sans-logis courent deux fois plus de risques que les autres de souffrir d'affections chroniques (otites, infections pulmonaires), de troubles gastro-intestinaux et de maladies sexuellement transmissibles, y compris le VIH/SIDA.

Aux Etats-Unis, pour la toute jeune fille sans foyer, le risque de grossesse est 14 fois plus élevé que pour celle qui a une maison. En Belgique, la moitié des sans-abri dans les asiles ont abandonné l'école dès la fin du cycle primaire, voire avant. En Allemagne, huit sur dix des occupants d'asiles n'ont pas dépassé les études primaires, si même ils les ont faites; au Luxembourg, enfin, la proportion est de neuf sur dix.

Loin de bénéficier du droit «à un niveau de vie suffisant pour permettre [leur] développement physique, mental, spirituel, moral et social», les enfants des rues souffrent des effets cumulés de la pauvreté, de la faim, de la dislocation familiale, de l'isolement social, et très souvent aussi de la violence et de mauvais traitements. Livrés à leurs propres forces avant d'avoir eu la possibilité de trouver leur identité et d'acquérir une maturité suffisante, manquant de la stabilité indispensable pour asseoir leur confiance en eux, de l'éducation et des compétences techniques nécessaires pour se faire leur place au soleil,

Philip Alston est depuis 1991 le Président du Comité des droits économiques, sociaux et culturels aux Nations Unies; il est également Président de la Réunion des présidents des six organes d'experts des Nations Unies chargés de surveiller l'application des grands traités de droit humanitaire. Il est en outre le Directeur d'un important projet de l'Union européenne, sur la préparation d'un Agenda des droits de l'homme pour le nouveau millénaire. Philip Alston est professeur de droit international et le doyen de la faculté de droit à l'Université européenne de Florence (Italie).

ils auront toutes les peines du monde à résister à la prostitution, à la drogue et à d'autres formes de criminalité – qui parfois constituent leur seul espoir de survie. De plus, nombre de ces adolescents, n'ayant jamais ou presque rencontré d'adultes dignes de confiance, peuvent percevoir les offres d'assistance comme des tentatives de prise au piège, et pour cette raison rejeter les services mêmes dont ils auraient le plus besoin.

Beaucoup ne voient à cette situation qu'une seule issue: 26 % des jeunes interrogés dans les foyers d'urgence et 32 % de ceux questionnés dans les rues ont déclaré avoir fait au moins une tentative de suicide, selon une étude réalisée en 1995 aux États-Unis.

Tout cela se passe au moment même où le monde industrialisé atteint des niveaux de prospérité économique sans précédent: 12 de ces pays ont plus que doublé leur produit national brut par habitant entre 1980 et 1995.

On assiste dans les pays industrialisés à une concentration croissante de la richesse d'une part, de la misère de l'autre; l'économie est divisée entre des entrepreneurs et des professionnels nantis d'une bonne formation et largement payés, face à ceux qui ne peuvent plus jouir de leurs droits sociaux, politiques et économiques. Ces derniers sont alors considérés comme des «pertes accessoires», conséquence malheureuse mais inévitable des vastes transformations intervenues dans le monde du travail. Beaucoup d'emplois à plein temps, bien rémunérés et que l'on croyait sûrs ont disparu, surtout dans l'industrie. Le recours croissant au travail à temps partiel, ou à des employés temporaires (qui font le même travail que les permanents, mais sans en avoir les avantages ou la protection), a sapé la stabilité des familles et des communautés.

L'instabilité ainsi créée aggrave le bouleversement des structures familiales; de plus en plus de familles ont besoin de deux salaires ne serait-ce que pour assurer leur pain quotidien. En même temps, la «diabolisation» des gouvernements fournisseurs de soins – phénomène particulièrement marqué dans des pays comme l'Australie, le Canada, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni – amène une baisse des investissements publics dans le logement so-

cial, ainsi que dans les subventions aux autorités locales et aux organisations à but non lucratif. On a parallèlement «diabolisé» les pauvres eux-mêmes – considérant par exemple comme des «rentières» les femmes qui perçoivent des allocations sociales – ce qui donne aux communautés meilleure conscience pour couper dans les fonds et les programmes destinés à aider les plus fragiles de leurs membres.

L'exclusion des pauvres

La multiplication des sans-abri est le résultat prévisible des politiques menées par les secteurs public et privé, qui excluent les pauvres de la participation à la révolution économique tout en caillant les filets de sécurité au nom de la «compétitivité mondiale». En outre, cette situation est exacerbée par une profonde répugnance à s'attaquer aux racines du problème.

Les concepts de contrat social, de communauté, de souci du bien à long terme, et même de moralité publique, sont mis au rancart; les gens veulent ignorer le développement simultané d'une immense prospérité d'un côté, de la population des sans-abri de l'autre. Les principes des droits économiques et sociaux – partie intégrante de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, dont on célèbre à grand fracas le cinquantième anniversaire – sont foulés aux pieds sans remords ni regret.

C'est ce manque de conscience collective qui a permis à certains pays, dont le Royaume-Uni, à un moment où une économie florissante et la dérégulation du secteur privé ont fait flamber les loyers, de vendre des logements sociaux à leurs occupants, ou à d'autres propriétaires privés, sans tenir compte de la nécessité de trouver des solutions de remplacement pour ceux qui demeurent sur la liste des sans-abri, ou qui viennent s'y ajouter.

Malgré les assurances des bureaucrates, selon lesquels il existerait une réserve suffisante de «logements à prix abordable», le boom de l'immobilier a entraîné l'installation de familles plus riches dans des quartiers qui jadis offraient pour un prix modéré des logements aux pauvres. En outre, la combinaison d'une mobilité accrue et de l'impératif vieux comme le monde de s'installer là où on trouve du travail lance les individus à la recherche des habitations les moins chères

disponibles dans la communauté, intensifiant la pression sur un système déjà inadéquat. Avec l'augmentation du chômage total ou partiel et du travail sous-payé, de plus en plus de gens doivent compter sur des allocations sociales dont les crédits se réduisent. Dans beaucoup de pays ce sont les jeunes qui, une fois de plus, font les frais de ces réajustements. Ainsi, depuis 1988, le Royaume-Uni a supprimé les allocations aux jeunes de 16 et 17 ans – ce qui a contribué à augmenter le nombre de sans-logis dans cette catégorie d'âge. Pour ceux qui n'ont ni travail, ni revenu, ni assistance, ni espoir, il ne reste que la rue.

La maladie mentale et l'abus de l'alcool et des drogues continuent de détruire des vies, mais les services en charge de ces problèmes ont moins de ressources. Aux États-Unis, on a fermé des institutions destinées aux malades mentaux pour les remplacer par des centres de vie communautaire plus humains, mais qui souffrent de sous-financement chronique. Beaucoup d'anciens pensionnaires de ces institutions, qui étaient très désireux de vivre avec d'autres, ont été obligés par le manque de services de soutien adéquats de se «débrouiller» tout seuls dans la rue.

Dans les pays industrialisés, les gens doivent s'accommoder des changements qui se sont produits et des réponses que nous y avons (ou n'y avons pas) apportées. En Espagne, en Grèce, en Irlande, en Italie, au Luxembourg et au Portugal, le nombre de foyers vivant au-dessous du seuil de pauvreté dépasse aujourd'hui de loin le nombre de logements sociaux disponibles. En Espagne par exemple, deux millions de familles réunissent les conditions voulues pour l'attribution d'un des 200 000 logements sociaux du pays. De tels logements n'existent pas en Grèce, où 650 000 familles vivent dans la pauvreté.

S'il est facile de tomber d'un emploi marginal (ou même d'un poste de cadre) jusque dans la rue, le chemin inverse est beaucoup plus dur, sinon impossible. Ne pas avoir d'adresse permanente, d'endroit où se laver, d'argent pour les trajets à la recherche d'un emploi, de numéro de téléphone à laisser à un employeur potentiel: autant d'obstacles formidables. Les barrières s'élevaient plus haut encore aujourd'hui que les pouvoirs publics coupent les allocations, les subordonnent à des conditions d'emploi, exi-

gent des femmes ayant de jeunes enfants qu'elles entrent sur le marché du travail (même s'il n'existe pas de crèches ou de garderies adéquates), et refusent toujours plus de demandes. Ce tableau n'est pas partout le même, bien sûr – il ne vaut pas pour les pays nordiques, par exemple – mais il se retrouve assez souvent pour donner l'impression d'être dominant.

Voulant à toute force nier l'évidence des dysfonctionnements économiques et sociaux, des communautés toujours plus nombreuses ont cherché à criminaliser l'absence de domicile fixe, démarche aussi cynique que futile. Fin 1996, les trois quarts des 50 plus grandes villes des États-Unis avaient pris des arrêtés contre la mendicité. A Seattle, les autorités ont fait appliquer la réglementation concernant la voie publique si vigoureusement que les SDF ne pouvaient même plus s'asseoir sur un banc dans le centre-ville. Aux sans-logis on dénie non seulement leurs droits, mais jusqu'à leur existence.

Reconnaître des «droits» aux individus, y compris le droit au logement, c'est facile. La *Déclaration universelle des droits de l'homme* proclame depuis 50 ans que «toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et celui de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement...». Onze autres traités énoncent le droit à un logement décent.

Il est évidemment plus difficile de faire de ces droits une réalité. Même les centres d'urgence ne sont pas en nombre suffisant. Par exemple, entre 1986 et 1996, le nombre de lits dans ces asiles a plus que triplé à Los Angeles, passant de 3500 à 10 800, mais il y a encore dans cette ville, pour chaque lit existant, de cinq à huit sans-abri.

Les délégués à la *Deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains* (Habitat II, Istanbul 1996) et ceux du *Sommet mondial de l'alimentation* (Rome 1996) ont durement lutté pour faire reconnaître – à contre-cœur – les droits au logement et à l'alimentation.

Dans la plus grande partie du monde industrialisé, le droit au logement n'est guère considéré que comme l'expression d'un objectif valable, mais lointain. Peut-être s'agit-il là d'un problème de perception: on pense que reconnaître ce droit signifierait



Sans foyer, il est difficile d'exercer ses droits, et même de mener une vie normale. Cette famille, de Daytona Beach (États-Unis), n'ayant pas le droit de rester plus longtemps à l'asile, a reçu un bon de séjour d'une semaine dans un motel – une seule chambre pour cinq personnes. Les enfants, âgés de 7 à 13 ans, ne sont pas scolarisés.

UNICEF/97-021/Press

l'engagement de programmes de grosses dépenses d'entretien.

Ce qu'il faut en réalité, c'est la détermination de créer les conditions nécessaires pour que chacun puisse trouver à se loger. Il faut pour cela supprimer des obstacles, tels que le fossé entre le salaire minimum et le coût d'un logement décent, et aussi établir des partenariats entre sans-logis, prestataires de services, groupes de soutien, communautés et autorités locales. Malheureusement, le secteur privé, si souvent à l'origine de solutions novatrices, ne s'est intéressé qu'épisodiquement à un problème qui ne lui paraît pas de son ressort. Il faut aujourd'hui que ce secteur participe à la création d'un parc de logements de prix abordable, reconnaissant que pour se développer dans de bonnes conditions, les enfants ont besoin de beaucoup de choses, au premier rang desquelles figure un logement décent.

Une loi pour éteindre le feu

Depuis son adoption en 1987, cette loi a sans aucun doute aidé des centaines de milliers d'Américains à quitter les rangs des sans-logis. Mais la tendance à «éteindre le feu», à traiter les symptômes du mal plutôt que de s'attaquer à ses racines, fait que le nombre de sans-abri ne cesse d'augmenter.

On peut toutefois faire preuve d'optimisme prudent. Certains pays industrialisés, en Europe notamment, se montrent de plus en plus créatifs dans leur recherche de solutions. La Belgique, l'Espagne, la Finlande, les Pays-Bas et le Portugal ont intégré dans leur Constitution le droit au logement. Peut-être s'agit-il plus souvent d'une déclaration d'intention que de l'affirmation d'un droit, mais cela montre que les attitudes face aux sans-logis se font peu à peu plus humaines et plus réalistes. D'autres pays devront faire de même en réservant

une attention plus soutenue et plus pratique à ce droit humain fondamental qu'est un logement décent.

Un certain nombre de villes belges taxent maintenant les maisons inhabitées pour lutter contre la spéculation et la négligence des propriétaires; cette initiative a permis de réduire de moitié en tout juste cinq ans le nombre de logis inhabités recensés à Gand. La France a pour sa part annoncé un ambitieux programme de construction de logements pour les plus désavantagés, et de réquisition de locaux vacants appartenant à des sociétés.

En Autriche, le Bureau spécial d'assistance aux personnes menacées d'expulsion a mis en place un service de conseil pour aider les individus à réorganiser leur budget: des locataires ont réussi à régler 60 % de leurs arriérés de loyer, évitant ainsi des expulsions, qui coûtent très cher au contribuable.

L'un des exemples les plus intéressants nous vient de la Finlande où, à la suite de l'*Année internationale du logement des sans-abri* (1987), le Gouvernement a entrepris de construire des habitations et de renforcer les services de protection sociale et de soins de santé, tout en obligeant les autorités locales à assurer à chaque sans-abri

un logement répondant à des normes minimales. En dix ans, le nombre de sans-logis en Finlande a diminué de moitié. Les autorités finlandaises se sont également rendu compte qu'il fallait aux sans-abri, aux jeunes en particulier, plus que quatre murs et un toit. Elles ont donc créé un programme pour loger ces jeunes à proximité de «familles d'appui» qui peuvent les aider à tenir le bon cap dans la vie.

De toute évidence, le problème des sans-logis n'est pas insoluble s'il existe une volonté politique de supprimer les obstacles et de mettre en oeuvre des solutions novatrices. D'ici l'an 2000, le temps est court et les célébrations du nouveau millénaire risquent de sonner bien creux si nous ne mettons pas en place de nouveaux plans, de nouvelles idées et si nous ne faisons pas preuve d'une détermination nouvelle pour fournir des réponses à ce drame qui assombrit notre histoire.

«Ce que le parent le meilleur, le plus sage, souhaite pour son enfant, la communauté doit le souhaiter pour tous ses enfants.» C'est en ces termes qu'au début de ce siècle John Dewey, un grand éducateur américain, décrivait l'objectif à atteindre. Ce but est aujourd'hui tout aussi lointain, mais tout aussi riche d'espoir. ■

Moins de 20 ans: mortalité en chute libre

Dans le monde industrialisé, les taux de mortalité des enfants et des jeunes (moins de 20 ans) étaient faibles, et on aurait pu penser qu'il n'était pas possible de progresser encore sur ce plan. Cependant, ils ont marqué un effondrement spectaculaire ces dernières années. Pour les garçons comme pour les filles, ils étaient en 1993 moins de la moitié de ce qu'ils étaient en 1970.

La mortalité des garçons est toutefois supérieure de 50 % en moyenne à celle des filles. Elle est passée de 184 pour 100 000 en 1970 à 84 pour 100 000 en 1993, tandis qu'elle s'abaissait chez les filles, pour la même période, de 126 à 57 pour 100 000. Cette surmortalité des garçons est un phénomène commun à tous les pays industrialisés.

C'est au Portugal que la disparité est la plus marquée – le taux de mor-

talité des garçons, en 1993, dépassait de 72 % celui des filles – et en Israël qu'elle est la plus faible, 25 % seulement.

Il y a d'importantes différences d'un pays à l'autre. La Roumanie a les taux de mortalité combinée les plus élevés (179 décès pour 100 000 habitants chez les garçons, 127 chez les filles) et le Japon les taux les plus bas (54 décès pour 100 000 chez les garçons, et 35 chez les filles).

Cette réduction de la mortalité des moins de 20 ans est due surtout à la diminution des décès chez les enfants de moins de cinq ans. Les taux de mortalité chez les garçons et les filles de 15 à 19 ans ont diminué moitié moins que ceux des moins de cinq ans. Chez les garçons plus âgés, la plupart des décès sont la conséquence d'accidents (circulation routière, chutes, armes à feu).

Surmortalité des garçons par rapport aux filles

	Décès pour 100 000 habitants, 0-19 ans, 1993		Diminution (en %) des taux de mortalité, 1970-1993		Surmortalité masculine, en %, 1993
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
Israël	80	64	-	-	25
Grèce	71	51	69	72	39
Suède	57	41	52	48	39
Pays-Bas	66	47	53	50	40
Bulgarie	137	97	45	46	41
Hongrie	106	75	61	62	41
Roumanie	179	127	60	65	41
Royaume-Uni	68	48	60	60	42
Allemagne	65	45	-	-	44
Suisse	69	48	58	56	44
Danemark	71	49	51	47	45
Pologne	113	78	52	54	45
Australie	73	49	61	62	49
Canada	73	49	57	57	49
Etats-Unis	104	69	45	45	51
Nlle-Zélande	102	67	45	46	52
Finlande	61	40	56	54	53
France	72	47	56	58	53
Espagne	71	46	-	-	54
Japon	54	35	67	68	54
Autriche	82	53	65	66	55
Norvège	70	45	53	51	56
Rép. tchèque	90	57	-	-	58
Russie, Féd.	181	110	-	-	65
Portugal	115	67	-	-	72

Source: UNICEF, d'après des données de l'OMS.



L'aide doit être axée sur les besoins essentiels. En Egypte, près d'Assiout, deux jeunes filles tirent de l'eau à une pompe à main.

Cibler la pauvreté

Dans la bataille contre la pauvreté, un rôle essentiel revient aux services sociaux de base – ceux qui donnent accès à l'éducation, aux soins de santé, à une nutrition adéquate, à la planification familiale, à l'eau potable et à l'assainissement.

L'UNICEF et d'autres agences pour le développement appuient l'Initiative sur 20, qui appelle les pays donateurs à affecter aux services de base 20% de leur aide au développement, et les pays bénéficiaires 20% de leurs budgets nationaux.

Les rapports des pays donateurs sur l'aide fournie pour les services de base se sont faits plus explicites, plus transparents. On peut trouver dans les trois derniers rapports annuels de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) des données sur l'aide bilatérale (de pays à pays) pour l'éducation de base et la santé. Seize des 21 donateurs ont présenté dans leur dernier rapport

des données sur l'une au moins de ces catégories.

De ces pays, en 1995, ce sont les Etats-Unis qui ont consacré aux soins de santé de base la plus forte proportion de leur aide bilatérale: 5,3 %.

L'Allemagne arrive en tête pour l'aide bilatérale à l'éducation de base (4,0 % du total).

Ces résultats sont décevants si on les compare à l'objectif de l'Initiative 20/20.

L'aide aux services de base

	% de l'aide totale (1995) consacré à		% de l'aide totale (1995) consacré à		
	l'éducation de base	la santé de base	l'éducation de base	la santé de base	
Etats-Unis	1,8	5,3	Suisse	0,4	0,5
Suède	3,1	5,0	Autriche	-	0,4
Australie	2,6	3,7	Portugal	0,1	0,4
Belgique	0,3	3,6	Danemark	-	-
Norvège	1,1	3,5	France	-	-
Canada	0,1	3,1	Irlande	-	-
Espagne	0,9	3,0	Luxembourg	-	-
Pays-Bas	1,2	2,9	Royaume-Uni	-	-
Allemagne	4,0	1,4	Total	1,2	1,7
Italie	-	1,4			
Finlande	-	0,9			
Nlle-Zélande	0,1	0,7			
Japon	0,5	0,6			

Source: OCDE, Coopération pour le développement (Rapport 1997), 1998.

En finir avec le plomb

L'intoxication par le plomb – le saturnisme – a des conséquences graves, surtout chez les enfants, et son traitement n'est pas facile. La bonne nouvelle est que dans les pays industrialisés, les efforts visant à réduire l'exposition au plomb semblent porter leurs fruits, puisque la plombémie diminue chez les enfants et les adultes.

A cet égard, des 11 pays pour lesquels on possède des données, ce sont les Etats-Unis qui ont obtenu le meilleur résultat, avec une baisse de 82 % en 15 ans, devant le Canada, l'Italie et la Suède. Cette amélioration est due pour une grande part à l'abaissement de la teneur en plomb des carburants, mais elle a aussi été favorisée par la suppression d'autres sources de plomb, notamment dans la source de plomb, notamment dans la source de plomb, notamment dans la source de plomb, notamment dans la source de plomb, notamment dans la source de plomb.

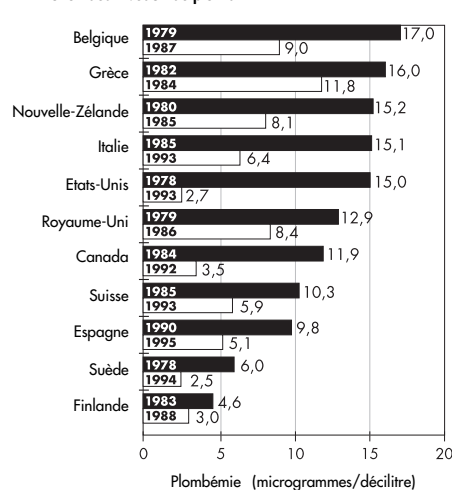
Le plomb peut entraîner chez l'enfant des lésions cérébrales, rénales et génitales, et, à des concentrations plus élevées, un coma, des convulsions et la mort. On retrouve une association entre l'exposition saturnine, même à faible dose, et une diminution du QI, de

l'attention, de l'aptitude à l'apprentissage, l'hyperactivité, des troubles du comportement, de la croissance et de l'audition. Les principales sources de plomb sont l'essence au plomb, la peinture, les canalisations d'eau, les soudures de boîtes de conserve, les revêtements de céramique, les cosmétiques, certains «médicaments» plus ou moins orthodoxes, des accumulateurs ou des batteries au plomb, ou des émissions industrielles.

Progressivement, à mesure que s'accumulent les preuves de la toxicité du plomb même à faible concentration dans le sang, les autorités médicales ont réduit le niveau de plombémie jugé acceptable, et les pays ont pris des mesures pour réduire les expositions. En 1991, les Etats-Unis ont fixé le «seuil inquiétant» chez l'enfant à dix microgrammes de plomb par décilitre de sang, et d'autres pays ont adopté la même norme. On n'a toutefois pas trouvé de seuil de sécurité clairement défini.

Les acquis des pays industrialisés dans la réduction de l'exposition saturnine font ressortir la nécessité d'une action mondiale, car les enquêtes menées dans des pays en développement ont montré que les enfants y avaient beaucoup plus de chances de présenter des concentrations de plomb élevées dans leur sang.

Diminution des niveaux de plomb



Sources: James J. Fanelli, An analysis of worldwide studies detailing the effects of the reduction of gasoline lead on air lead and blood lead. Center for Energy and Environmental Studies, Princeton University, 1997; Centers for Disease Control and Prevention, Update: Blood lead levels: United States, 1991-94, Mortality and Morbidity Weekly Report, vol. 46, no. 7, 1997.

L'aide: une peau de chagrin?

Pour la cinquième année consécutive, l'aide au développement fournie par les pays industrialisés a diminué, tombant à 55,5 milliards de dollars en 1996, soit en termes réels 4 % de moins qu'en 1995 et 16 % de moins qu'en 1992 où elle avait atteint son plus haut niveau. Si la diminution se poursuit au rythme actuel, en fait, l'aide publique au développement (APD) aura disparu en 2015.

Cette tendance est contraire à l'engagement des pays donateurs de combler le fossé entre riches et pauvres à l'intérieur des pays comme au plan international. Les pays donateurs se sont engagés à réduire de moitié d'ici 2015 le nombre des individus – actuellement 1,3 milliard – vivant dans la pauvreté absolue, soit avec un dollar ou même moins par jour.

L'APD en pourcentage du PNB des pays donateurs – mesure de leur capacité d'aide – est tombée à 0,25 % en moyenne en 1996, contre 0,34 % en 1990. C'est le taux le plus faible enregistré depuis 1970, date à laquelle la cible avait été fixée à 0,7 % du PNB

des donateurs. Seuls quatre pays (Danemark, Norvège, Pays-Bas et Suède) ont régulièrement dépassé le chiffre cible. Le Danemark a été le premier en 1996, avec 1,05 % de son PNB, et les Etats-Unis le dernier, avec 0,12 %.

Le Danemark a été également le premier pour l'aide par habitant (338 dollars par personne), le Portugal fermant la liste avec 22 dollars. En ce qui concerne les montants globaux, les Etats-Unis et le Japon ont été les plus gros donateurs: 9,4 milliards de dollars chacun.

Si tous les donateurs avaient versé les 0,7 % du PNB prévus, le total annuel de l'APD serait de 100 milliards de dollars au-dessus de son niveau actuel.

Pareille somme, sur dix ans, serait plus que suffisante pour garantir à tous les habitants des pays en développement l'accès aux services sociaux de base – y compris l'éducation de base, les soins de santé, la planification familiale, une nutrition adéquate, l'eau potable et l'assainissement.

L'aide s'amenuise

	APD en % du PNB des pays donateurs		Montants (en dollars 1996)		
	% 1996	% 1990	Aide totale (milliards de \$) 1996	Aide par habitant (\$) 1996	Evolution par habitant (\$) depuis 1990
Danemark	1,05	1,03	1,8	338	66
Suède	0,88	0,99	2,0	227	-23
Norvège	0,87	1,23	1,3	302	-9
Pays-Bas	0,80	0,98	3,2	208	1
France	0,49	0,65	7,5	128	-26
Luxembourg	0,44	0,23	0,1	199	106
Belgique	0,34	0,57	0,9	90	-24
Finlande	0,34	0,65	0,4	80	-79
Canada	0,32	0,43	1,8	60	-22
Allemagne	0,32	0,36	7,6	93	-8
Suisse	0,32	0,34	1,0	142	2
Australie	0,31	0,33	1,1	62	-1
Irlande	0,29	0,17	0,2	50	33
Royaume-Uni	0,28	0,28	3,2	55	6
Autriche	0,24	0,27	0,6	69	3
Espagne	0,22	0,22	1,3	32	5
Nlle-Zélande	0,22	0,22	0,1	34	-2
Portugal	0,22	0,31	0,2	22	0
Italie	0,21	0,35	2,4	42	-20
Japon	0,18	0,29	9,4	75	-26
Etats-Unis	0,12	0,21	9,4	35	-17
Moyenne	0,25	0,34	Total 55,5\$	Moy.68\$	-15\$

Source: OCDE, Coopération pour le développement (Rapport 1997), 1998.